

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 21 novembre 2011 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : M. RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER
 SERGE PELLETIER, CONSEILLER
 TONY CHAREST, CONSEILLER
 FERNAND OUELLET, CONSEILLER
 Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Tony Charest, maire suppléant. M. Charles Montamat, directeur-général, rédige le procès-verbal.

16-11-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour du 21 novembre 2011 soit adopté.

17-11-2011

RÉSOLUTION CONCERNANT LE REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT BANCAIRE #2 D'UN MONTANT DE 42 148\$

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte l'offre qui lui est faite du Centre de Financement aux Entreprises de la Caisse Populaire pour le refinancement de son emprunt bancaire #2 au prix de 48 153.92\$ échéant en série de 5 ans comme suit à condition que cette option de remboursement en capital n'ai pas de répercussion sur le montant des taxes demandées :

TAUX	4.75%		
Date	Intérêts	Capital	Capital restant dû
			42 148.00\$
28-05-2012	1 001.02\$		
28-11-2012	1 001.02\$	8 430.00\$	33 718.00\$
28-05-2013	800.80\$		
28-11-2013	800.80\$	8 430.00\$	25 288.00\$
28-05-2014	600.59\$		
28-11-2014	600.59\$	8 430.00\$	16 858.00\$
28-05-2015	400.38\$		
28-11-2015	400.38\$	8 430.00\$	8 430.00\$
28-05-2016	200.17\$		
28-11-2016	200.17\$	8 428.00\$	0.00\$

18-11-2011

RÉSOLUTION - COMPTE BANCAIRE RELIÉ À L'EXPLOITATION DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le compte bancaire relié à l'exploitation du bureau de poste par la municipalité nécessitera deux signatures pour effectuer toutes transactions provenant de celui-ci (un élu est un officier municipal).

19-11-2011

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Raymond Frève, la séance est levée à 20h40.

TONY CHAREST, maire suppléant

CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier

